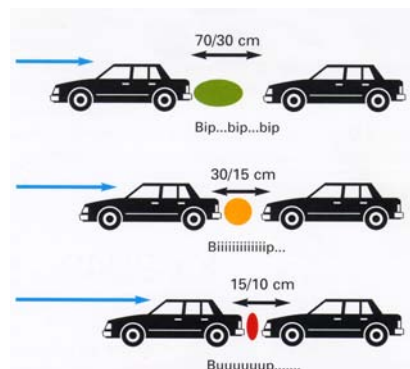
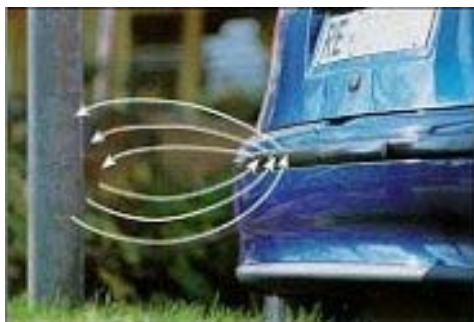




Fini l'angoisse...

de se garer dans les endroits sombres, étroits et difficiles d'accès.

Le radar de recul facilite toutes les manœuvres en marche arrière.



Il prévient le conducteur de tout objet invisible derrière lui, tels que murs, poteaux, autres véhicules, mais surtout les enfants ou animaux domestiques.

Il s'active uniquement quand la marche arrière est engagée.

En cours d'utilisation, il est capable de détecter des objets distants de 10 cm à 70 cm :

à 70 cm, un signal auditif se fait entendre,
à 30 cm le signal se transforme en son continu,
dès 15 cm le signal s'amplifie.

L'installation se fait sans aucun perçage.

Composition du kit :

- Antenne,
- Micro centrale,
- Jeux de câbles (3 mètres)
- Micro-sirène.